Cabinet Secretary for Constitution, External Affairs and Culture
Angus Robertson MSP

Scottish Government
Riaghaltas na h-Alba
gov.scot

CAB.PRES.14SEP'21 8:04

T: 0300 244 4000
E: scottish.ministers@gov.scot

François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec)
Canada
Via courriel: courier.president@assnat.qc.ca

24th Août 2021

Cher Président,

Je vous remercie pour votre lettre du 21 mai, adressée à la Première ministre, à laquelle était jointe une récente motion de l'Assemblée nationale du Québec concernant le droit du peuple écossais de disposer par lui-même de son avenir par voie référendaire. La Première ministre m'a demandé, en tant que secrétaire du Cabinet pour la Constitution, les Affaires extérieures et la Culture, de vous répondre en son nom.

Comme vous le savez, le gouvernement écossais a été élu le 6 mai 2021 avec le mandat démocratique clair d'offrir au peuple écossais un choix sur l'avenir de l'Écosse une fois la crise de la COVID-19 terminée.

Avant l'élection, le Projet de loi référendaire sur l'indépendance a été publié conformément à l'engagement souligné dans le Programme pour le gouvernement 2020-21 afin de définir les termes d'un futur référendum pour le peuple écossais. Il appartiendra au Parlement écossais de déterminer, en temps voulu, les conditions du projet de loi référendaire, y compris le calendrier d'un futur référendum.

Angus Robertson

ANGUS ROBERTSON

Scottish Ministers, special advisers and the Permanent Secretary are covered by the terms of the Lobbying (Scotland) Act 2016. See www.lobbying.scot

INVESTORS IN PEOPLE | Accredited Until 2020
disability confident LEADER